Concevoir des suivis de trésoreries et les évaluer dans le domaine artistique

Programme générique en date du 25 juin 2023. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Concevoir des suivis de trésoreries et les évaluer dans le domaine artistique
Pré-requis	Avoir une expérience dans le domaine artistique.
Objectifs généraux	Savoir concevoir et suivre une ou plusieurs trésoreries, savoir évaluer ces suivis et savoir déléguer ces missions à une ou plusieurs personnes.
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	Concevoir des plans de trésorerie par projet et un plan de trésorerie global en lien avec son modèle économique Concevoir et évaluer des indicateurs permettant d'évaluer la viabilité de son modèle économique Faire évoluer son modèle économique en fonction de l'évaluation de ces indicateurs Mettre en oeuvre un process pour déléguer le suivi et l'évaluation de la trésorerie.
Public concerné	Personnes impliquées dans un projet dans le domaine artistique nécessitant des suivis de trésorerie
Méthodes mobilisées	mplication des stagiaires dans le diagnostic afin qu'ils s'approprient une posture analytique et stratégique vis-à-vis de leur modèle économique et de leurs enjeux en termes de trésorerie Co-construction des outils (matrices Excel) avec les stagiaires afin que ceux-ci correspondent à leurs besoins et à projets Appropriation et application des outils en lien direct avec leurs projets des outils par les stagiaires lors de l'intersession, afin que ceux-ci puissent être testés en situation réelle Amélioration des outils après la phase d'appropriation, afin que ceux-ci correspondent au mieux aux projets des stagiaires
Modalités d'organisation	Formation organisée dans les locaux du ou des porteurs de projets en fonction des disponibilités du formateur et des stagiaires. Un planning est établi à acceptation des devis par les stagiaires.
Modalités d'évaluation	Évaluation des compétences acquises lors d'une présentation, effectuée par les stagiaires, de leur utilisation des outils pendant l'intersession.
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. **Accès aux formations** À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.
Tarif indicatif	**Tarif par stagiaire** 5504 € HT (6604,8 € TTC) Soit 344 € HT (412,8 € TTC) de l'heure
Durée	16 heures

Intervenant(e)

Contenus

Programme :

Diagnostic des besoins des stagiaires en lien avec les enjeux de trésorerie de leurs projets
Transmission d'outils et co-conception d'outils sur-mesure en lien avec les besoins identifiés lors du diagnostic
Intersession : appropriation en situation de travail en en lien direct avec les projets des stagiaires des outils co-construits
Retour des stagiaires sur leur utilisation des outils et amélioration co-construite de ceux-ci à la suite de l'intersession